

L'association Cîteaux Mater Nostra – ARCCIS (CMN-ARCCIS) tiendra son **Assemblée générale les 4 et 5 novembre prochains à l'abbaye de Cîteaux**. Au-delà des temps statutaires consacrés à la vie de l'Association, ces deux journées proposeront plusieurs interventions autour de l'histoire, du patrimoine et de l'actualité de Cîteaux. Une attention particulière sera portée au Définitoire, actuellement en cours de restauration : les enjeux de ce chantier seront présentés, avant une visite sur place, tandis qu'une intervention permettra de mieux comprendre – du point de vue historique – la place et le rôle de ce bâtiment dans le fonctionnement de l'Ordre de Cîteaux. Cette rencontre sera également l'occasion de revenir sur les activités menées par CMN-ARCCIS, d'évoquer ses projets et ses perspectives, et de présenter un livre consacré à l'histoire de Cîteaux qui vient de paraître (Éric Delaissé, *Cîteaux, quelle histoire ! Une chronique de neuf siècles... et plus...*, Flavigny-sur-Ozerain, Traditions Monastiques, 2026). L'Assemblée générale constituera ainsi un temps privilégié de rencontre et d'échange autour des différentes actions conduites par l'Association au service du patrimoine et de la culture cistercienne.

Ce nouveau numéro de *Liens cisterciens* permet également de donner des nouvelles de la **restauration du Définitoire**, témoin majeur de la communion cistercienne appelé à accueillir le Centre européen pour le rayonnement de la culture cistercienne (CERCCIS). Pour rappel, la première phase des travaux porte sur la restauration du clos et du couvert, c'est-à-dire de l'enveloppe extérieure du bâtiment. Programmée de 2025 à 2029, elle se déroule en cinq tranches successives. Pour organiser cette intervention, l'édifice a été divisé en quatre tronçons, d'est en ouest, correspondant aux quatre premières tranches. La première tranche, correspondant à 17 % du linéaire total du bâtiment, a été achevée et réceptionnée le 17 décembre 2025. L'ensemble des murs extérieurs a été purgé et restauré ; les pierres lacunaires ou fortement dégradées ont été remplacées à l'identique grâce aux ressources de carrières bourguignonnes (Brochon, Prémieux, Corton...). Ce sont plus de 50 tonnes de pierres qui ont ainsi été manipulées par les artisans ! La nouvelle charpente a été taillée et montée sur place intégrant le maximum de pièces de réemploi. La pente de la toiture a été portée à 40 % impliquant la réhausse du pignon et des murs de refend. La couverture, deux pans de 160 m², est composée de petites tuiles plates de Bourgogne. L'avant-corps restauré et protégé par des couvertines en cuivre est mis en valeur, suggérant davantage l'arche arrachée au moment de la révolution. Les huisseries ont été démontées afin d'être soit restaurées

ultérieurement soit recréées (5^e tranche). Des obturations provisoires ont été mises en place afin de maintenir l'édifice hors d'eau et hors d'air.



Le Définatoire de Cîteaux en cours de restauration (Photo : Guillaume Jean)

La deuxième tranche est ouverte depuis le 5 janvier 2026. L'échafaudage parapluie a repris sa place permettant aux couvreurs et aux charpentiers de démonter la toiture ancienne à bout de souffle. La particularité de cette tranche est qu'elle comprend la « salle des voûtes » rescapée de l'incendie de 1877. Ainsi lorsque les artisans ont eu fini de purger la toiture, et donc de retirer du poids¹ sur les murs gouttereaux, ceux-ci ont fait « le ventre ». En effet, les voûtes du xvi^e siècle ont exercé leur poussée normalement sans rencontrer la résistance attendue par les contreforts ; ceux-ci, disloqués et sans cohésion, n'ont pas joué aussi efficacement que prévu leur rôle de contre-poussée. Heureusement, le maître d'œuvre vigilant a aussitôt fait mettre les murs sous contrainte afin de résister à cette poussée. Un système de câbles a été mis en place pour « corseter » l'édifice, maintenant ainsi sa stabilité le temps de restituer la toiture et restaurer les contreforts. Le chantier se poursuit avec le travail minutieux des tailleurs de pierre et maçons qui auscultent chaque pierre afin de décider de leur remplacement ou de leur rénovation. Cette deuxième tranche devrait s'achever en décembre 2026. La troisième tranche de travaux commencera début 2027 et se caractérisera par la restauration de l'avant-corps central massif.

¹ La masse de la toiture pour cette 2^e tranche représente environ 70 tonnes qui participent à l'équilibre des forces qui s'exercent sur l'édifice.